

Image not found or type unknown



Changement de situation de belge au français

Par **nisrinee**, le **28/08/2010 à 16:20**

Bonjour, je suis née en France j'ai vécu en France 6 ans et j'ai la quittée à l'âge de 6 ans, j'ai parti au Maroc et j'ai vécu toute ma vie au Maroc, je suis mariée d'un Belge marocain et j'ai obtenu une carte de séjour de 5 ans type F, après 1 an de mariage on est séparé, j'ai revenu en France chez mes parents, mes parents ont leur titres de séjour français, alors ma question c'est comment faire pour que je puisse changer mon titre séjour belge au titre séjour français? et quelles les démarches à suivre? je vous remercie d'avance de votre réponse. Mes meilleures salutations

Par **mimi493**, le **28/08/2010 à 19:33**

Vous devez suivre la procédure normale pour obtenir un titre de séjour en France. Il n'existe pas de procédure particulière si on a un titre de séjour valable dans un autre pays.

Par **nisrinee**, le **28/08/2010 à 22:34**

merci pour votre réponse, mais quelle est la procédure normale?

Par **mimi493**, le **28/08/2010 à 22:50**

Il faut demander un droit au séjour à la préfecture, suivant votre situation. Est-ce que vous

avez un contrat de travail ou une promesse d'embauche ?
Etes-vous dans une situation familiale vous donnant droit au séjour en France ?

Par **nisrinee**, le **28/08/2010** à **22:54**

non j ai pas ni de contrat ni de promesse d'embauche? rnalors si j'aurai un contrat cela me permet de comencer à la procédure , est ce qu il faut un cdi ou cdd?
je ne sais pas mes droits concernant famille, je suis née ici mes parents vivent ici j ai 30 ans, je ne sais pas est ce que j'ai droit de séjourner en france avec ses conditions ?